

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Dinant

Province: Namur
 Secteur d'aménagement: DINANT - CINEY - ROCHEFORT
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	407	4,1
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	26	0,3
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	59	0,6
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	67	0,7
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	38	0,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	47	0,5
	Terrains dévolus au transport	24	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	9,3	0
	Bâtiments spéciaux	1,5	0
	Sous-total	678	6,8
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	3.532	35,3
	Prés et pâtures	2.676	26,8
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	2.147	21,5
	Terres vaines et vagues	301	3,0
	Milieus naturels non exploités	52	0,5
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	13	0,1
	Sous-total	8.721	87,2
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		604	6,0
Total		10.003	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

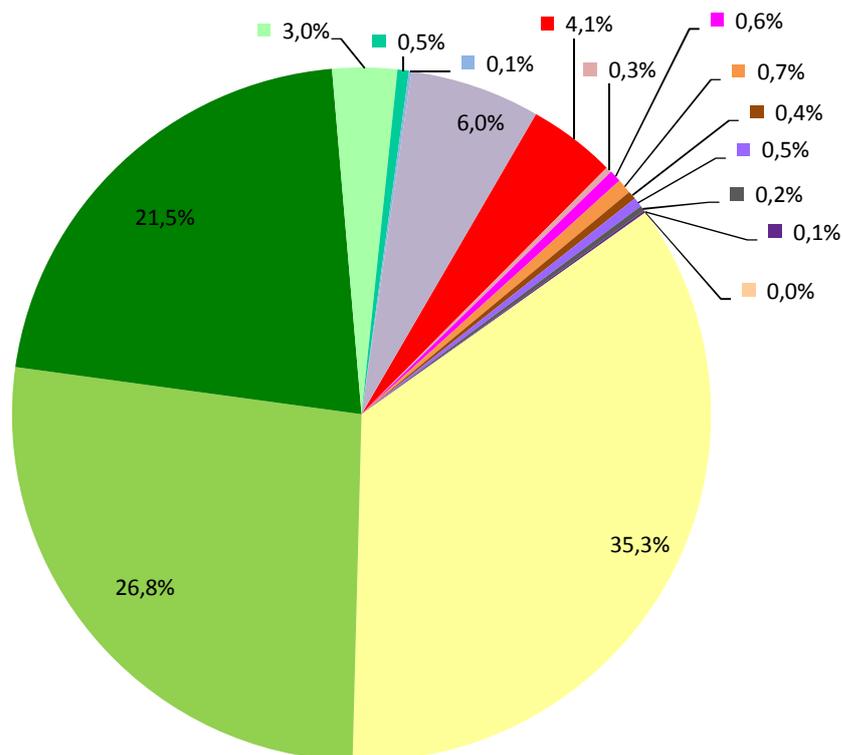
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

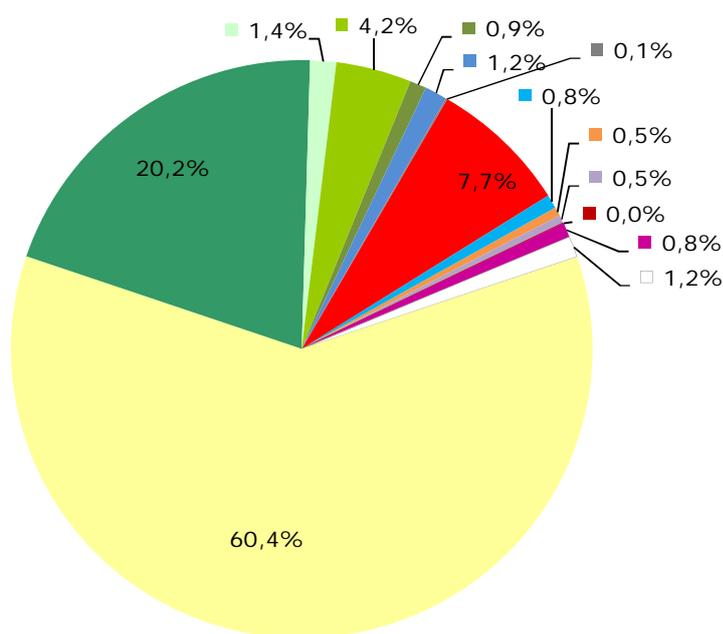


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	775	7,7
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	78	0,8
	Zone de loisirs	48	0,5
	Zones d'activité économique	46	0,5
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	85	0,8
	Sous-total	1.031	10,3
Zone d'aménagement communal concerté		117	1,2
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	6.040	60,4
	Zone forestière	2.025	20,2
	Zone d'espaces verts	145	1,4
	Zone naturelle	419	4,2
	Zone de parc	93	0,9
	Plan d'eau	124	1,2
	Sous-total	8.846	88,4
Zone blanche		8,2	0
Total		10.003	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

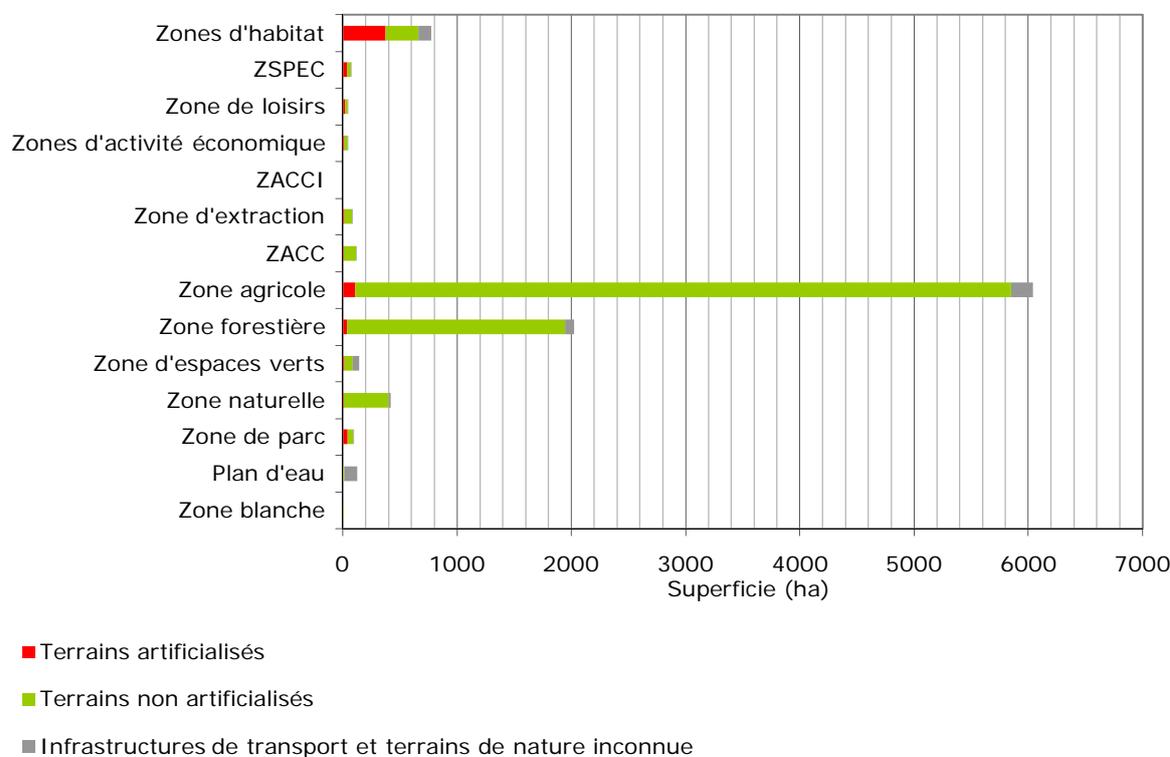
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	373	48,2	289	37,3	113	14,5	775
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	35	45,4	34	43,0	9,1	11,6	78
	Zone de loisirs	19	39,1	25	52,2	4,2	8,7	48
	Zones d'activité économique	16	35,6	24	53,0	5,2	11,4	46
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	16	18,9	67	79,0	1,8	2,2	85
	Sous-total	460	44,6	439	42,5	133	12,9	1.031
Zone d'aménagement communal concerté		9,4	8,0	104	89,1	3,4	2,9	117
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	109	1,8	5.739	95,0	193	3,2	6.040
	Zone forestière	37	1,8	1.908	94,2	81	4,0	2.025
	Zone d'espaces verts	11	7,8	75	51,6	59	40,6	145
	Zone naturelle	5,7	1,4	398	95,0	15	3,6	419
	Zone de parc	43	46,6	48	52,1	1,2	1,3	93
	Plan d'eau	2,5	2,0	9,3	7,5	112	90,5	124
	Sous-total	209	2,4	8.177	92,4	461	5,2	8.846
Zone blanche		0,4	4,3	0,8	9,3	7,0	86,4	8,2
Total		678	6,8	8.721	87,2	604	6,0	10.003

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



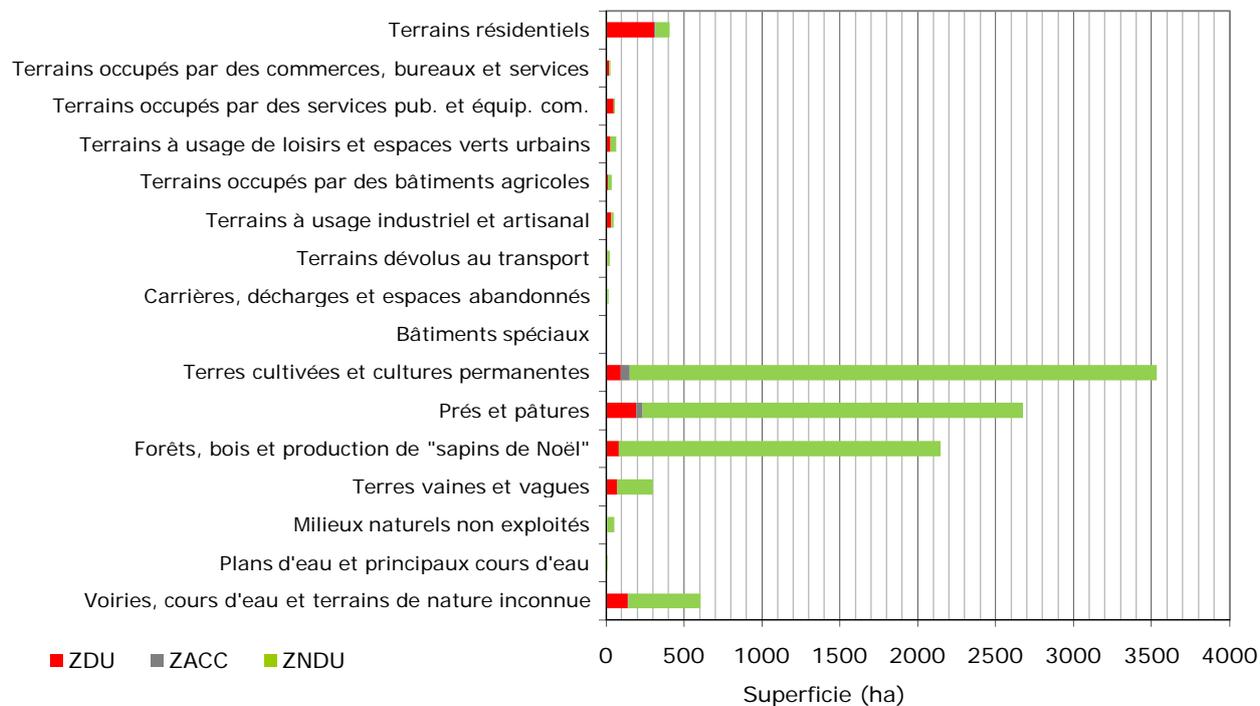
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	307	75,5	8,7	2,1	91	22,3	407
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	21	80,8	-	-	5,0	19,2	26
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	47	81,0	0,1	0,2	11	18,7	59
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	28	41,2	-	-	39	58,8	67
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	13	35,0	-	-	25	64,9	38
	Terrains à usage industriel et artisanal	32	69,0	-	-	15	31,0	47
	Terrains dévolus au transport	8,5	34,9	0,6	2,3	15	62,8	24
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,6	17,8	-	-	7,6	82,2	9,3
	Bâtiments spéciaux	1,1	70,5	-	-	0,4	29,5	1,5
	Sous-total	460	67,8	9,4	1,4	209	30,8	678
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	96	2,7	55	1,6	3.381	95,7	3.532
	Prés et pâtures	193	7,2	42	1,6	2.441	91,2	2.676
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	81	3,8	0,1	0	2.065	96,2	2.147
	Terres vaines et vagues	67	22,4	7,2	2,4	226	75,2	301
	Milieux naturels non exploités	0,6	1,2	-	-	51	98,8	52
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,4	10,5	-	-	12	89,5	13
	Sous-total	439	5,0	104	1,2	8.177	93,8	8.721
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		140	23,1	3,4	0,6	461	76,3	604
Total		1.039	10,4	117	1,2	8.846	88,4	10.003

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).